

E.E.PU du KALTENBACH
Commune de Rosteig
Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 2 juillet 2020 à 18 h

Présents : Mmes les enseignantes : MEYER Aline, MEYER Florence, NONNENMACHER Peggy, SUM Mélanie,

M les Maires Francisco DE FIGUEREIDO, Didier FOLLENIUS, Gilbert REUTENAUER, Jean-Luc RINIE,

M et Mmes les délégué.e.s Claudia GANGLOFF, François MATZ, Christine NISS

M et Mmes les représentant.e.s des parents d'élèves : Julien DEHASS, VERCLEYEN Emilie, WISSER Andréa

Absents : Mme Isabelle BOYET-RUCH, déléguées de parents d'élèves, M René MULLER, délégué de la commune de Hinsbourg

1. **Approbation du PV** du dernier conseil d'école.

2. **Reprise, mesures sanitaires, présences**

La reprise après le confinement s'est faite le lundi 8 juin, selon le schéma suivant :

Lundi et mardi : les CP et CM1/CM2

Jeudi et vendredi : les GS et les CE1/CE2

Peu de parents avaient au cours d'un sondage précédent émis le vœu de remettre leur enfant à l'école, 19 au total, sachant que l'école maternelle resterait fermée et que les PS et MS ne seraient pas accueillis. 3 enfants se sont ajoutés au cours de la première semaine.

Du 8 juin au 19 juin (soit deux semaines) l'école a accueilli :

5 GS, 4 puis 3 CP, 5 CE1, 2 CE2, 3 CM1, 6 CM2 (soit 22/21 élèves)

Ce fonctionnement a été adopté afin de pouvoir garantir la sécurité sanitaire en ayant un nombre restreint d'enfants en même temps dans les locaux afin de permettre la rotation aux lavabos pour le lavage des mains (8 fois par jour) et le passage aux toilettes suivi d'une désinfection.

En même temps, les enseignantes ont continué à assurer un enseignement à distance pour les élèves travaillant chez eux.

L'ATSEM, Mme Josiane Netzer était particulièrement chargée du nettoyage et de la désinfection des surfaces, de la prise en charge des élèves pour les toilettes, afin d'assurer une parfaite hygiène.

Les enseignantes la remercient particulièrement pour sa vigilance et son dévouement. M Rinié se joint à ces remerciements.

M Rinié parle de ce qui a été mis en place par la mairie pour cette reprise : bandes de séparation au sol, nettoyage.

Mme A. Meyer pose la question de l'information du personnel de ménage : est-il bien informé de la manière de procéder au nettoyage ? Désinfection des surfaces, chaises, poignées de portes, etc

Mme A. Meyer demande que soit examinée la question du matériel de nettoyage de la maternelle, en particulier les balais et serpillières et d'installer le local de manière plus fonctionnelle. Mme Niss propose un chariot de ménage. La solution semble la plus adéquate.

Réparation des fenêtres pour que l'on puisse bien aérer. Changement de la boîte aux lettres.

Peut-être prévoir un distributeur de gel en colonne, selon les circonstances.

Prévoir du papier en quantité suffisante et du gel pour le lavage, des parents ayant réclamé.

M Rinié ayant pris attache avec une pharmacienne diplômée, celle-ci a confirmé que le savon solide fait aussi bien son travail que du liquide. Mme Meyer précise que le savon solide se présente dans un emballage en papier, donc peu de déchets et recyclables. Le savon liquide est peu économique et génère beaucoup de déchets plastiques. La solution retenue pour limiter les déchets consiste à remplir plusieurs fois les flacons et donc à les réutiliser.

La situation sanitaire génère beaucoup de déchets et d'utilisation de l'eau : 8 lavages de mains par jour auxquels s'ajoutent deux lavages par passage aux toilettes (avant et après).

Projets pédagogiques :

Concours de lecture les Incorruptibles : notre participation n'a pas pu être actée, puisque les élèves n'avaient pas les livres chez eux, nous ne les avons pas numérisés, faute de temps et de moyens.

Concours de dessin du Crédit Mutuel : annulé

Fête de l'école : Il n'y a pas eu de fête de fin d'année, puisqu'il n'a pas été possible de réunir du public, ni de constituer des groupes pour les jeux.

- La directrice remercie les parents du travail qu'ils ont dû assumer pendant toute cette période, pour leur coopération afin de mettre en œuvre les leçons, les exercices et les conseils donnés.
- Mme Florence Meyer ajoute que la reprise après le 22 juin avec les maternelles s'est bien passée. Les enfants acceptent et comprennent la situation, les masques, les distances.

3. Effectifs rentrée 2020

Après avoir fait le point avec les maires sur les personnes contactées pour les inscriptions, Mme A. Meyer annonce les effectifs pour la rentrée 2020.

PS: 3; MS : 8; Total : 11

GS : 7; CP : 12; Total : 19

CE1 : 7 + 1 ?; CE2 : 8 ; Total : 15 ou 16

CM1 : 8 ; CM2 : 4 ; Total : 12

Total école : 58

Avec la crise de la covid-19, le ministre de l'éducation Nationale, M Blanquer, avait annoncé qu'aucune classe ne fermerait.

Nous garderons donc quatre classes pour la rentrée de 2020.

4. ASEM + périscolaire

Mme Aline Meyer souhaite connaître les intentions de la mairie concernant Mme Eliane Grosse, l'agent en place en GS. Elle a été surprise au cours d'une réunion avec les maires d'entendre la secrétaire de mairie, Mme Goetz, proposer que les GS descendent en maternelle pour pouvoir supprimer un poste d'ASEM. Mme Meyer rappelle que l'organisation pédagogique relève de la responsabilité des enseignantes.

Les futurs élèves de GS ont acquis les compétences leur permettant de bénéficier pleinement des apports d'une classe de GS/CP. De plus, l'ASEM sera nécessaire pour encadrer les élèves, après tous ces mois sans école. Pour le bénéfice de ces élèves, que les enseignantes connaissent bien, l'organisation choisie, à savoir PS/MS et GS/CP, sera la plus bénéfique, à leur avis.

En tout état de cause, l'ASEM pourra également assurer le suivi d'hygiène en élémentaire, l'utilisation des toilettes, etc.

Elle peut également être référente pour l'isolement des élèves suspectés de Covid, si la commune n'a prévu personne d'autre.

M Rinié présente les réflexions des maires à ce sujet.

Il évoque le coût élevé du périscolaire qui fonctionnera à la rentrée. Des organismes compétents en matière de sécurité seront encore consultés avant l'ouverture pour s'assurer au maximum de la conformité des lieux. M Rinié fait circuler parmi l'assemblée présente un plan de la future structure. L'ASEM est donc pressentie pour encadrer les enfants présents au périscolaire ainsi qu'une deuxième personne. C'est pourquoi l'école ne disposera plus que d'une ATSEM, Mme Josiane Netzer. Les enseignantes en prennent bonne note et s'organiseront en conséquence.

Quelques renseignements sur le périscolaire :

Le prix indicatif sera de 15 € par jour, 4 € le matin, 7 € le midi avec le repas, 4 € le soir.

Les horaires d'ouverture : de 6h45 à 18h.

Par ailleurs, Mme F. Meyer demande qu'un protocole soit mis en place en cas d'absence d'ATSEM pour des raisons de maladie par exemple. Qui informe la directrice et les enseignantes concernées et comment ? Une remplaçante est-elle prévue ? Si ce n'est pas possible, il faut en informer l'équipe enseignante le jour même.

M Rinié rappelle qu'il ne peut disposer d'une personne disponible au pied levé.
M Reutenauer a semble-t-il une solution en la personne de Mme Angélique Busch,
l'accompagnatrice du bus.

5. Protocole transport scolaire

Mme A. Meyer demande que soit mis en place et communiqué à tout le protocole de transport en cas d'empêchement de faire circuler le bus pour des raisons diverses, comme la chute d'arbres, le verglas, etc...

Que se passe-t-il si les élèves sont bloqués à l'école en cas d'intempéries, par exemple ?

Ce protocole devrait être connu de tous (parents, enseignantes...). Ceci afin que tout le monde soit informé de la conduite à tenir.

6. Constitution du bureau de vote

Le bureau de vote a pour mission de dépouiller les votes lors des élections des représentants de parents d'élèves qui auront lieu en octobre 2020.

Les résultats sont communiqués à l'Académie par internet.

Mme Wisser et M Dehass se proposent de faire partie du bureau.

Fin de la réunion.